

à part entière

Magazine des accidentés de la vie, trimestriel édité par la Fnath

BON DE COMMANDE

Bon de commande à renseigner, accompagner de votre règlement par courrier postale à :

FNATH, Association des accidentés de la vie
47, rue des alliés – CS 63030
42030 SAINT ETIENNE CEDEX 2
communication@fnath.com

	Désignation	PU	Quantité	Total
	<p>A-Part-Entière. Le Magazine des accidentés N° 334 – Avril / Mai / Juin 2023</p> <p>DOSSIER DU MOIS RETRAITE : Les enjeux de la réforme</p> <p>La FNATH souhaite, dans le cadre de la réforme des retraites, porter la voix de ses adhérents et de leurs familles. Elle rappelle au gouvernement qu'il s'agit de personnes qui, ont des parcours professionnels qui se terminent souvent dès la barre des 50 ans.</p> <p>20 pages – ISSN : 1240-2036</p>	4,25 €	ex	
	<p>A-Part-Entière. Le Magazine des accidentés N° 333 – Janvier / Février / Mars 2023</p> <p>DOSSIER DU MOIS Tout savoir sur la Carte Mobilité Inclusion</p> <p>Lorsqu'une personne est en perte d'autonomie, celle-ci peut bénéficier de la carte mobilité inclusion (CMI) qui a pour but de faciliter les déplacements. Cette carte, au format carte bancaire, est infalsifiable et sécurisée.</p> <p>20 pages – ISSN : 1240-2036</p>	4,25 €	ex	
ABONNEMENT ANNUEL	Il est possible de s'abonner à notre magazine trimestriel "A part entière", sans être adhérent au prix de 17 €.	17 €	ex	
	TOTAL		ex	€

NOM :

PRENOM :

ADRESSE DE LIVRAISON :

CP

VILLE

Email :

Signature (cachet de l'entreprise)